

Mais qui donc a fondé la Société des écrivains canadiens?

René Le clère

Numéro 22, été 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40268ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le clère, R. (1981). Mais qui donc a fondé la Société des écrivains canadiens?
Lettres québécoises, (22), 68–69.

1-

Mais qui donc a fondé la Société des écrivains canadiens ?

par René le CLÈRE*

Dès l'abord, j'aimerais rectifier les premières lignes du communiqué publié dans les *Lettres québécoises* (n° 20, hiver 80-81, p. 10) : « Pour fêter ses 50 ans d'existence, la Société des écrivains a organisé un grand congrès à Québec. »

La Société des écrivains canadiens (S.E.C.) — désignée depuis très peu par « Société des écrivains canadiens de langue française » — ayant reçue ses lettres patentes de par le bon plaisir de S.M. le roi Édouard VIII le 28 mars 1936, ladite Société ne fêtera son cinquantième anniversaire qu'en 1986. Qu'on se le dise, et qu'on se prépare.

L'avant-dernier paragraphe du communiqué appelle de sérieux développements.

Reprenons, voulez-vous, le fil de l'Histoire.

Né au début de ce siècle, Jean Bruchési — qui fut professeur d'université, directeur de revues, sous-ministre au Secrétariat d'État de la province de Québec, ambassadeur du Canada, essayiste, historien, écrivain, etc., se demanda, en tant que membre de la *Canadian Author's Association* (C.A.A., fondée en 1921), pourquoi des francophones devraient se ranger sous la bannière anglophone ?

En 1931, Jean Bruchési devint président de la « section française » de la C.A.A., section que Louis Francoeur appelait dans son journal publié à Québec : la « sous »-section française . . .

Las de cette « sous »-dénomination, Jean Bruchési écrivit à Louis Francoeur, lui rappelant : « Je vous l'ai déjà dit, et je l'ai proclamé publiquement en votre présence, que j'étais d'accord

avec vous, en principe, sur les points suivants : constituer — et le plus tôt possible sera le mieux — une Société proprement canadienne-française et autonome des écrivains de chez nous. Il s'agirait donc d'une Société non pas confondue avec la C.A.A. mais d'une Société différente, groupant les Canadiens de langue française ».

En 1936, le congrès de la C.A.A. avait lieu à Québec. La « sous »-section française comptait alors : Léon Gérin, l'abbé Albert Tessier, Paul Gouin, Alphonse Désilets, Monseigneur Camille Roy, Germaine Beaulieu, Damase Potvin, Marguerite Taschereau, Ernest Bilodeau, Jovette-Alice Bernier, Louis-Philippe Robidoux, Albert Lévesque, Françoise Gaudet-Smet, etc.

C'est en 1936 précisément que Jean Bruchési, président de la section française de la C.A.A., donna sa démission, voulant fonder une Société d'écrivains de langue française, une Société d'écrivains canadiens (le mot « québécois » n'existait pas encore, ou, s'il existait, n'avait pas la connotation politisée qu'on lui donne actuellement).

La Société des écrivains canadiens fut donc « fondée » cette même année et reçut ses lettres patentes le 28 mars 1936, lettres modifiées les 30 juillet 1943 et 13 mars 1948.

Il y eut par la suite contestation de paternité, notamment en 1968, de la part de l'écrivain Roger Duhamel, alors imprimeur de la reine, à Ottawa.

Dans une lettre du 2 mai 1968, Jean Bruchési, soucieux du respect du détail historique, informait Roger Duhamel que lui seul était bel et bien le fondateur de la Société des écrivains canadiens, tout au moins le père « putatif ».

En 1937, Jean Bruchési étant devenu sous-ministre au Secrétariat de la province de Québec, ne voulant pas se trouver en conflit de juridiction, refusa — sans dire pourquoi — de devenir le premier président de la S.E.C., fonction qui, bien sûr, lui revenait de droit.

La présidence fut confiée à Victor Barbeau (1937-1944) pendant le séjour de Jean Bruchési à Montréal, puis à monseigneur Olivier Maurault (1944-1946). Finalement, le sous-ministre Bruchési devint président général en 1946, et le resta pendant neuf ans.

Or donc, prétendre que Victor Barbeau est le « fondateur » de la S.E.C. — tel que mentionné dans le communiqué — est faux.

Les lettres patentes de 1936 sont à ce sujet éloquentes. Dans le premier « ATTENDU que », il est mentionné : « d'accorder à trois personnes ou plus qui en font la demande par requête . . . » (les mots clés sont « trois personnes ou plus »). Trois noms seulement sont mentionnés, savoir : « Jean Bruchési (plus loin mentionné : « professeur à l'Université de Montréal ») ; Albert Lévesque (« éditeur ») ; et Olivier Maurault, p.s.s. (« recteur de l'Université de Montréal »). Un point, c'est tout. Aucune trace d'un autre « fondateur », ni de Victor Barbeau, ni d'une autre personne, alors que le nombre de noms mentionnés sur l'acte pouvait être supérieur à trois . . .

Les auteurs du *Dictionnaire pratique des auteurs québécois* (1976) mentionnent que Bruchési est « membre » de la S.E.C. ; Albert Lévesque est ignoré, et aucune mention particulière n'apparaît à la notice consacrée à Olivier Maurault. Victor Barbeau est « cofon-

dateur » de la S.E.C. Mais pour être « cofondateur » ne faut-il pas être au moins deux ! Où est donc cet autre cofondateur ?

J'ai même la conviction que Victor Barbeau lui-même ne revendique nullement le titre de « fondateur » (il est cependant le fondateur incontesté de l'Académie canadienne-française).

Le *Dictionnaire bibliographique du Canada français* (1974) — dont Victor Barbeau est le coauteur — mentionne trois « cofondateurs » : Bruchési, Lévesque et Barbeau . . . Rien dans la notice consacrée à Maurault.

Samuel Baillargeon, dans *Littérature canadienne-française* (c. 1957) donne Bruchési comme « fondateur » et Barbeau « cofondateur », mais rien au sujet ni de Lévesque ni de Maurault.

Enfin, dans le *Répertoire bibliographique de la S.E.C.* (1954) — dont l'Avant-propos est de Roger Duhamel, alors président général, et la Préface de Jean Bruchési — messieurs Bruchési, Lévesque et Barbeau sont qualifiés de « cofondateurs ». Quant à Maurault, il est mentionné en tant que « président ».

De quoi y perdre son latin . . . Et je pourrais citer bien d'autres sources qui ne feraient qu'emberlificoter la situation . . .

Et savez-vous ce que l'on m'a répondu lorsque j'ai récemment voulu éclaircir ce détail de l'histoire littéraire du Québec, et rendre justice à Jean Bruchési (« On ne doit la vérité qu'aux absents » — Émile Augier) ? « Peu importe, Bruchési ne viendra pas nous contredire ! »

* M. René le CLÈRE, terminologue de carrière, a été secrétaire général de la Société des écrivains canadiens de 1975 à 1980. Il est maintenant secrétaire général de la Fédération des Alliances françaises du Canada, sous la présidence de Mme Geneviève de la Tour Fondue-Smith.

2-

L'Atlantique va-t-il disparaître ?

Avec Pierre de Boisdeffre,
critique de la Revue des Deux Mondes



Pierre de Boisdeffre

« L'Atlantique a disparu », s'émerveillait Alain Bosquet en 1968 en dédiant sa « Poésie du Québec »¹ à deux de ses amis d'ici. Ces quatre mots, en y comptant l'article, n'ont pas encore rendu tout leur sens et nous en discuterons et discuterons dans quelques instants avec Pierre de Boisdeffre qui ne croit pas facilement aux miracles. Mais demandons-nous auparavant si la littérature québécoise d'aujourd'hui récuse la vision du poète anthologiste de naguère ou si — délit plus grave — elle se complait à l'ignorer. Une intuition plus malicieuse que divinatrice nous dit que la dernière supposition n'est pas la moins plausible. Car comment imaginer qu'une littérature qui ne cesse de s'explorer refuse délibérément d'interroger le reste du monde, l'amenant à son tour à la questionner, alors que depuis Arthur Buies la réalité extérieure n'a plus « l'horizon de tout un continent »² pour seule frontière ? En effet, chez les écrivains et les poètes du Québec lorsqu'elle ne détermine pas leur inspiration avouée l'interrogation sur soi — leur soi littéraire et collectif — est presque toujours lancinante dans leurs oeuvres. Mais leur investigation est condamnée à rester vaine ou à s'épuiser tant qu'elle n'aura pas franchi les bornes commodes de son aire familière pour porter ses recherches sur le terrain d'un non-soi qui peut lui sembler indifférent ou trop éloigné. Les écrivains le sentent comme les critiques et les comparatistes le savent : « toute littérature éprouve périodiquement le besoin de se tourner vers l'étranger ». Le mot est de Goethe, mais « l'étranger » est-il bien ici le terme qui convient pour désigner les immenses provinces où les formes esthétiques de l'écriture française si variée traduisent différemment la pensée, le sentiment et les sensibilités d'une zone particulière d'universa-

lité ? Il n'est pas question de faire un procès à la littérature québécoise occupée à l'exploitation intense de son patrimoine « hic et nunc », immédiat. Ce serait une erreur de s'y livrer. Ce qu'il s'agit plutôt de lui suggérer c'est qu'elle décide d'étendre et d'arrondir son domaine, d'empiéter sur le champ des voisins, ceux-ci étant si proches et si peu regardants que sauter par dessus leur clôture — s'il en est une de dressée — ce ne serait ni « emprunter » ni marauder. Et surtout, qu'en revanche ils viennent ici en faire autant. Nous y voilà !

Être reçu par Pierre de Boisdeffre à 10h. du matin en remuant un tel sujet dans sa tête n'a rien d'extraordinaire. C'est le moment de la journée qu'il consacre à ses visiteurs curieux ou pressés. Après 2h. commencent pour lui les amours de la plume et du papier. Pourquoi chercher à rencontrer cet homme exceptionnellement vif, intelligent, agile à cinquante ans et un peu plus ? Parce qu'informé sur tout, le critique sévère de « La Revue des Deux Mondes » est bien celui qu'il faut interroger lorsqu'on se pose des questions et qu'on est pas sûr de trouver seul les réponses.

En 1950 de Boisdeffre s'intéresse à la « Métamorphose de la Littérature »³ (Grand prix de la Critique) et dès 1966 aux poètes du Québec qu'il inclut pour la première fois dans une monumentale « Anthologie vivante de la Littérature d'aujourd'hui »⁴ devenue classique depuis. En 1978 puis en 1979, il augmente son tableau, revoit ses jugements sans les réviser et n'hésite pas à déclarer à propos des écrits du Québec cette phrase peut-être injuste et en tous cas fatale : « Mais à notre avis seuls Anne Hébert et Saint-Denis Garneau méritent le titre de grands écrivains »⁵. Pour qui connaît Boisdeffre tout est dit. A-t-il méconnu les autres ? Et pourquoi ? De toutes façons, il ne les a ni ignorés ni négligés puisqu'il les nomme. De Marie-Claire Blais à Hubert Aquin, de Gabrielle Roy à Réjean Ducharme, ils sont plus d'une douzaine qu'il n'a pas retenus. À son point de vue ils sont « imparfaits » lorsqu'ils ne paraissent pas « baroques à outrance » ou « somnambules et oniriques . . . à ravir » Ne lui faisons pas tout de suite une querelle puisqu'à demi-mots il tentera de justifier dans quelques instants l'ensemble de sa position. Et notons qu'on retrouve à peu près les mêmes expressions chez Alain Bosquet⁶ mais pour louer et non blâmer Rina Lasnier, Claude Gauvreau et les autres. Du reste Bosquet ne fait-il pas appel à Chamberland pour le citer en témoignage : « Écrire, ciseler ? . . . Oui, je désespère de toute architecture, de toute organisation, de tout ouvrage . . . Du moins, pour maintenant. » Faisons un dernier rapprochement d'expressions en parcourant dans « Le Monde » la chronique épisodique des « Lettres du Québec » confiée à